

Affaire Zemmour : mais c'est quoi cette "ligne rouge" que les gauchistes disent de ne pas dépasser ?

OPINION

Ce qui est terrifiant dans "l'affaire Zemmour", c'est qu'une petite poignée de contrôleurs de la pensée et de gendarmes des médias puissent — non pas informer de façon objective — mais s'arroger le droit d'interdire de parole, de bannir des ondes et d'empêcher de s'exprimer un écrivain qui a le malheur de ne pas penser comme eux, c'est à dire à gauche. Pathétique réflexe de défense d'une petite caste journalistique qui sent que l'opinion est en train de basculer. Ultime crispation idéologique de journalistes sectaires à court d'arguments, incapables d'engager le débat et la discussion, de supporter la contestation, voire même la polémique ou la controverse. Tels de petits inquisiteurs haineux, leur premier réflexe n'est pas de débattre mais d'organiser des procès en sorcellerie, de préparer les bûchers médiatiques et d'allumer les autodafés cathodiques qui permettront d'exécuter l'hérétique "raciste" et "nauséabond" qui refuse même — rendez-vous compte — de rétracter des mots qu'il n'a même pas prononcés. Ils se prétendent évidemment "démocrates" mais ils ne savent que censurer ceux qui ne pensent pas comme eux. Et cela en 2014, dans la France de la "liberté d'expression" et "des droits de l'homme". Terrifiante image d'un quinquennat socialiste finissant !

La "liberté d'expression" c'est quoi pour eux ?

On sait depuis longtemps qu'une catégorie très précise d'idéologues avait fait main basse sur les médias et les grands journaux. Dans le but de faire régner la "pensée unique" et d'imposer à tous leur conformisme partisan, ils ont progressivement éliminé toute pensée adverse. Pour en débarrasser définitivement les ondes, ils ont traité tous leurs opposants de "fascistes", de "nazis" ou de "pétainistes" et ont baptisé tout ce qui ne leur convenait pas de "nauséabond" ou de "dérapage"... Ou vous pensez comme eux — et vous êtes autorisé à participer à leurs talk-shows — ou alors vous n'êtes plus invité — aussi simple que ça. Les écoles de journalisme sont leur propriété intellectuelle, et les médias leur terrain de manœuvre. C'est ainsi que depuis des décennies, ils règnent en maîtres sur les ondes et vous dictent ce que vous devez penser. Tels des petits kapos dans le camp médiatique, ils ont droit de vie sur votre pensée. Si vous ne pensez pas comme eux : pan ! c'est la mort, vous n'existez plus ...

Voltaire reviens, ils sont devenus fous !

Bien sûr, ils se drapent dans les grands principe ! La main sur le cœur et des trémolos dans la voix, ils affirment qu'ils sont pour "la liberté de pensée" — mais ... à la seule condition que ce soit la leur. Ils sont également pour "la liberté d'expression", mais ... à condition de ne "pas dépasser la ligne rouge" !

En bons petits laquais crispés sur leur idéologie, ils ont complètement oublié Voltaire et son combat pour la tolérance et la liberté de pensée et contre le fanatisme. Oubliée la formule : «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire» ... Contrairement à Voltaire, nos petits journalistes militants ne sont plus au service de la vérité ou de la liberté : ils ne sont que les défenseurs de leur intolérance et de l'arbitraire de leur propre pensée.

Ils n'ont pas seulement oublié Voltaire, ils ont oublié que la liberté d'opinion et d'expression était l'une des premières libertés politiques et libertés fondamentales ! Ils ont oublié qu'elle va nécessairement de pair avec la liberté d'information — notamment la liberté de la presse qu'ils devraient mettre un point d'honneur à défendre !

Faut-il leur rappeler que la liberté d'opinion qu'ils piétinent allègrement est inscrite dans la

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi». Et également dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.»

Il n'y a pas de "ligne rouge" !

La fameuse "ligne rouge" qu'ils invoquent sans cesse pour réduire la liberté de leurs adversaires, c'est évidemment eux qui l'ont dessinée : autour de leur propre nombril, pour être certains que vous ne vous éloigniez pas de leurs miradors et que vous restiez bien sages sous leur regard de censeurs vigilants. Au moindre franchissement de la "ligne rouge", au premier "dérapage" : pan ! vous êtes un mort médiatique !

Ce qu'ils refusent de comprendre en fait c'est que toutes les idées fortes et libres sont précisément de l'autre côté de leur "ligne rouge" — qui est effectivement de la couleur de leur idéologie. C'est cela la liberté de pensée et la liberté d'expression : penser autrement qu'eux, exprimer le pluralisme d'autres idées que les leurs ! Se positionner ailleurs que sur leur "ligne rouge" de démarcation sur laquelle ils ont placé leurs miradors, leurs barbelés et leurs douaniers de la pensée. Dans un pays de liberté comme la France, il n'y a pas de ligne rouge — sauf chez les khmers de la même couleur et de sinistre mémoire. Ils devraient avoir honte d'avoir mis la liberté de pensée dans des camps.

Il n'y a pas de ligne rouge ou plutôt si — il y en a une — mais qui est encadrée par le droit : la liberté s'exerce sous réserve d'en répondre devant les tribunaux en cas d'insulte publique, de diffamation, de calomnie, de provocation à la haine et de discrimination raciale, de propos relevant du négationnisme ou d'appel au meurtre qui sont des délits interdits par la loi.

À l'exception de ces restrictions juridiques, la liberté d'expression doit être garantie et protégée. Et certainement pas piétinée par des journalistes qui se sont fait les chiens de garde de la pensée unique et de leur idéologie. La Gauche qui règne de façon totalitaire dans les médias en France devrait se souvenir que la liberté d'expression est toujours la première des libertés éliminées dans les régimes totalitaires.

Ceux qui bâillonnent la parole déchaîneront la violence !

S'il n'y a plus liberté de s'exprimer et si on ne peut plus discuter librement de tout, alors il ne restera plus que la violence physique ! La parole n'est plus forte que le sabre qui si on est encore en droit d'utiliser la parole. Interdire l'expression libre dans les médias au nom du respect d'une prétendue "ligne rouge" et rejeter les idées des autres parce qu'on les qualifie de "dérapages", c'est ouvrir la voie à la violence. Ils devraient y penser sérieusement avant d'allumer leurs autodafés cathodiques. Car si Zemmour cartonne à ce point et a autant de lecteurs dans le pays, c'est sans doute bien que le Peuple ne pense plus comme ses prétendues élites médiatiques et politiques. Jouer l'autruche et enfoncer la tête dans le sable ne mène jamais très loin. En interdisant à Zemmour de s'exprimer sur les ondes et dans les médias, ils déchaîneront une violence qui les emportera.

*

Et je ne parle même pas des derniers tweets de Bernard Cazeneuve. Voilà un ministre de l'Intérieur qui n'a pas eu un mot le jour des attentats islamistes de Sydney puis de Peshawar et qui — sur Zemmour qu'il n'a pas lu — s'est tout à coup senti pousser des ailes pour protéger un islam que Zemmour ne mettait pas en cause. Quelle indignité tout de même que ce ministre-militant qui lance un appel à manifester contre un auteur-journaliste qui ne lui plait pas. Serait-ce par antisémitisme parce que Zemmour est juif ? Je me suis en effet demandé pourquoi Cazeneuve invoquait ainsi l'islam à la rescousse pour s'en prendre à la liberté d'expression de Zemmour. Tout simplement parce que s'attaquer à la liberté d'expression est gênant et que — jusqu'à nouvel ordre ça ne tombe pas sous le coup de la loi. Alors il déplace les attaques sur le terrain religieux où il peut pratiquer l'amalgame en inventant une prétendue provocation à la haine à propos d'un mot qui n'a pas été prononcé ? Et hop, le tour est joué : on peut baillonner Zemmour et l'interdire d'antenne et de médias (vous savez ces médias soumis et serviles qui vivent des subventions de l'Etat et doivent donc rester sagement à la botte). Vous appelez cet homme un ministre de la République Française ? Et la France de 2014 le pays de la liberté d'expression ? Moi pas.

.
– Zemmour et le mot non prononcé [sur RTL] .

Edwy Plenel et “l’idéologie meurtrière” de Zemmour

Pendant qu’Edwy Plenel ose tweeter sur la “l’idéologie meurtrière” de Zemmour la
“diplomatie meurtrière” de l’État islamique :

Article initialement publié sur Switchie5 et reproduit ici avec l’aimable autorisation de son auteur .